



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
Somme

## Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du jeudi 03 octobre 2024

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle des Fêtes de la Gaieté à Nouvion, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	68

<b>DELIBERATION N° DE_2024_086</b>
<i>Urbanisme - Approbation de l'inventaire des zones d'activités économiques</i>

Date de la convocation
24 septembre 2024

Date d'affichage
24 septembre 2024

<b>VOTES</b>
<b>EXPRIMES : 59</b>
<b>POUR : 59</b>
<b>CONTRE : 0</b>
<b>ABSTENTIONS : 7</b>
<b>NPPV : 2</b>

**Présents :** Monsieur Pascal Farcy (AGENVILLERS), Monsieur Bruno Balesdent (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine Berthe (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude Patte (ARGOULES), Monsieur Grégory Dufour (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier Bordet (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel Gamard (BRUCAMPS), Monsieur René Cat (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu Doyer (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice Crepin (COCQUEREL), Monsieur Franck Bouchez (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier Gerard (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté Beron (DOMQUEUR), Monsieur Dominique Delannoy (DOMVAST), Monsieur Damien Briet (ERGNIES), Madame Isabelle Alexandre (ESTREES LES CRECY), Monsieur Guy Taeck (FAVIERES), Monsieur Dominique Miramont (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel Wallet (FOREST L ABBAYE), Monsieur Jean Luc Martin (FOREST-MONTIERS), Monsieur Alain Baillet (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric Kraemer (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée Van Riek Onghena (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude Dulys (FRANCIERES), Monsieur Jean-Paul Pruvot (GORENFLOS), Monsieur Fabien Carpentier (GUESCHART), Monsieur Frédéric Noel (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Bernard Delabroye (LE BOISLE), Monsieur Philippe Evrard (LE CROTOY), Madame Véronique Delorme (LE CROTOY), Monsieur Pierre Delcourt (LE TITRE), Monsieur Jean Marie Pecquet (LONG), Monsieur Olivier Pley (MACHIEL), Monsieur Philippe Parment (MACHY), Monsieur Christophe Damet (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe Pierrin (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José Conty (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice Forestier (NOUVION), Madame Amandine Delcourt (Nouvion), Monsieur Bernard Monfler (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial Balsamo (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Marc Volant (QUEND), Madame Marie Claire Fourdinier (QUEND), Monsieur F BOST (REGI

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_086-DE  
A G E D I

Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** : Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU) représenté par Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCCOURT-BUSSUS), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur José CONTY (NEUJILLY L HOPITAL), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Dominique LECERF (VRON) représenté par Monsieur Patrick SOUBRY (VRON)

**Absent(s)** : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE) suppléée par Monsieur Bernard DELABROYE (LE BOISLE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEIU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEIU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEIU) suppléé par Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe SELLIER (NEUJILLY LE DIEN), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Alain POUJILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH)

**Excusé(s)** : Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX)

**A été nommé(e) secrétaire** : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_086-DE

A G E D I

**Objet de la Délibération** : Urbanisme - Approbation de l'inventaire des zones d'activités économiques

Vu la loi n°2021-1 104 du 22 Août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ces effets, dite loi Climat et Résilience, rendant obligatoire la réalisation d'un inventaire des Zones d'Activité Economique (ZAE) ;

Vu la délibération de la CCPM n°2022\_087 du 14 septembre 2022 portant caractérisation des zones d'activité d'intérêt communautaire et lançant l'inventaire selon les modalités fixées par la Loi Climat et Résilience ;

Vu la délibération de la CCPM n°DE\_2023\_133 du 19 décembre 2023 décidant de l'adhésion de la CCPM à l'Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) ;

VU que l'inventaire doit faire l'objet d'une consultation des propriétaires et occupants des ZAE pendant une période de 30 jours ;

Considérant que cet inventaire permettra à la Communauté de communes de se doter d'un outil de suivi de ses zones d'activité économique, une mise à jour tous les 6 ans à minima est obligatoire ;

Considérant que la consultation s'est déroulée du 7 juin 2024 au 8 juillet 2024 ;

Considérant qu'à l'issue de cette consultation, les éléments principaux de cette synthèse sont les suivants :

La communauté de communes Ponthieu-Marquenterre comporte sept Zones d'Activité Economique :

Nom de la ZAE	Commune
ZAE de Nouvion	Nouvion
ZAE de la Foraine Bleue	Rue
ZAE de la Foraine de Lannoy	Rue
Parc d'Activité de l'aérodrome	Buigny-Saint-Maclou
ZAE de la rue du Hamel	Saint-Riquier
Zone d'Activité Leclerc	Pont-Rémy
ZAC des Hauts-Plateaux	Mouflers

L'ensemble des zones d'activité économique représentent 81 unités foncières sur 170 ha ;

Pour chaque zone, ont été répertoriées les surfaces nettes et brutes, la surface occupée, le nombre d'unités foncières et le taux de vacance ;

Un rapport complet présentant les principes de l'inventaire, la méthodologie et les modalités de consultation a été joint en annexe de la note de synthèse.

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'approuver l'inventaire des ZAE de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre tel qu'annexé à la présente délibération.

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de reception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_086-DE

A G E D I

Résultats des votes :

Une erreur matérielle s'est produite, les votes ont été enregistrés sous format anonyme.

Ne prend/prennent pas part au vote : 2

Richard Renard représenté par Hertault Claude

Nester Paul

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de reception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_086-DE

A G E D I